



## Missions de l' ONF face aux infractions

Par **Jordan37**, le 18/12/2023 à 19:54

?Bonjour,

Je désire savoir si les agents de L'ONF sont assermentés à infliger un PV en cas d'infraction constaté ou bien si leurs fonctions se limitent t'elles à donner un avertissement ?

Merci de me renseigner leurs missions qui sont régies en leurs statuts par rapport aux infractions

cordialement .

Par **youris**, le 18/12/2023 à 20:30

bonjour,

je pense que certains agents de l'O.N.F sont assermentés comme garde particulier ce qui leur permet d'établir des procès-verbaux d'infractions comme le sont les gardes-chasse, garde-pêche.

dans certaines grandes copropriétés, des gardiens peuvent être assermentés.

voir ce lien : [missions-de-police-un-reseau-au-service-de-la-protection-des-forets.](https://www.onf.fr/outils/ressources/42c7a51b-ea0f-4095-a113-fd)

salutations

Par **Marck.ESP**, le 18/12/2023 à 21:01

Bonjour et bienvenue

Un lien

<https://www.onf.fr/outils/ressources/42c7a51b-ea0f-4095-a113-fd>

Texte légal

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000025244092/LEGISCTA00002524620](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000025244092/LEGISCTA00002524620)